

**Forfait Mobilités Durables :
une négociation et un accord
proposé au périmètre SSC avec
les 4 O.S. représentatives**

Résultat des courses : personne n'a voulu signer, pas même le PV de désaccord, au grand dam des quelques 300 vélotafeurs déclarés, qui perdent « leur » IKV (accord validé par les OS), le font savoir.

Et que dire de tous les autres salariés qui attendaient quelque chose de cette négo et qui sont les grands oubliés du projet d'accord !

Bizarrie du dialogue social, les dispositions de l'accord

IKV sont prolongées unilatéralement par la direction,

- Sujet évoqué avec 3 OS sur 4 (cf. le sujet « coordination » traité par ailleurs dans ce document).
- Et pourtant la CAT était à la table des négociations, cherchez l'erreur !

Tant mieux pour ces vélotafeurs, mais quel dommage pour un dialogue social qui se veut « au niveau des meilleurs » (accord dialogue social et économique).

Contexte :

Depuis 2020 par d'accord sur la gestion des Emplois et Compétences. Depuis 2022, rien sur les fins de carrière (hors RCC). Il était temps de s'y mettre.

Contenu :

Accompagner les juniors, les mediors et les seniors dans leur parcours professionnel.

Apprentissage, formation, évolution, mobilité, rémunération, compétences, savoir-faire,

projection... autant de thématiques qui vous tiennent à cœur et qui sont le sujet de cette négociation.

Le scoop de juillet:

L'aménagement des fins de carrière sera traité sous forme de TAPR « en mieux », avec cumul entre dispositifs. Le but est d'avoir un accord applicable au 1er janvier 2025...

**Complémentaire
Santé**

A la demande des Organisations Syndicales, dans le cadre du contrat, la direction a consulté les plus gros acteurs du marché (AG2R, Allianz, AXA, Groupama GAN vie).

Résultat : sur les frais de gestion, Harmonie Mutuelle est un des deux plus bas du marché.

Par contre, trop de facteurs poussent à une inflation non maîtrisée des coûts

médicaux : pharmaciens, infirmiers, conventions médicale et dentaire, fauteuils roulants, tarifs hospitaliers, médecines douces, autres mesures loi de finance Sécurité Sociale : tout est à la hausse !

En conclusion la prochaine commission, qui se réunira en novembre, devra nécessairement examiner une proposition d'augmentation des cotisations de la mutuelle santé.

**Gestion des Emplois et des
Parcours Professionnels : la
négociation a réellement
démarré le 9 juillet**

Avez-vous

remarqué l'avenant Coordinations dans
« Parlons RH » du 24 juin ? Explication de texte :

- 3 syndicats « représentatifs » chez TotalEnergies au Périmètre France (Les 3 UES avec ajout des filiales France >50%) ont une coordination qui accorde aux syndicats qui en bénéficient des moyens et un accès privilégié à des informations
- Au Socle Social Commun (le regroupement des 3 UES sans les filiales) : on retrouve les 3 mêmes syndicats + CAT = 4, mais pas de coordination pour la CAT, et pourtant elle est présente en filiales et aurait dû avoir une coordination !

Pourquoi ?

En 2019, au moment où la CAT, du fait de sa progression en poids de vote, pouvait réunir les conditions pour entrer dans le *club* des coordinations, un avenant a été négocié, oserait-on dire « en CAT-imini », changeant les règles, pour l'en exclure.

La CAT, s'estimant lésée, a demandé réparation, en interne, sans succès, et donc en justice. 4 ans après, le juge donne tort à TotalEnergies et raison à la CAT :

Décision du

TRIBUNAL JUDICIAIRE

DE NANTERRE 05/04/2024

En revanche, il n'est pas contesté qu'au 31 octobre 2021, la CAT avait recueilli 10,06% des suffrages exprimés aux élections professionnelles au sein du groupe et devait en conséquence être regardée comme représentative.

Entretemps (4 ans !), des élections ont eu lieu ...avec des moyens différenciés ... Et malgré la décision du juge, même si ce nouvel avenant répare les incohérences du passé, il n'y a toujours rien pour la CAT...

Cela vous choque ? Nous oui ... Ne serait-ce qu'au nom de l'égalité des moyens, de la démocratie sociale. En 2025 il sera temps de corriger le tir aux élections professionnelles, Rejoignez-nous pour vous représenter avec de vraies valeurs ...

GEPP / TAPR

La suite ... et fin, condensées de septembre à début octobre pour le volet Séniorité en particulier.

Déconnexion / Temps partiel / Télétravail

La Direction souhaite concentrer la discussion sur ces trois thèmes.

A l'évidence pour ne pas surcharger un calendrier déjà chargé... mais dans quel but ?

Nous ne souhaitons pas, a priori, d'un accord qui recouvre ces trois sujets.

- L'accord Télétravail ne demande qu'un toilettage. Il répond à bon nombre de besoins comme on a pu le constater ces dernières années. C'est dans son application parfois hasardeuse selon les entités de la Compagnie qu'on a pu constater des dysfonctionnements et inégalités de traitement.
- Déconnexion : un bel accord... mais qui a subi de plein fouet la révolution COVID, et les conséquences dans l'organisation du travail des nouveaux outils et nouvelles méthodes
- Temps partiel : faut-il uniformiser et harmoniser des règles parfois trop nombreuses, mais qui répondent à nombre de besoins? Cette discussion/négociation nous permettra d'en savoir plus. Vous qui êtes sous régime de temps partiel dites-nous comment vous souhaitez voir évoluer ces dispositifs.